



A. D. G. E. S. S. A.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Michel CHARPENTIER
Isabelle CHAÛVE
Jean-Marie DESCOUENS
Bruno GAUTHIER
Florence RANOUX

Parc de l'Hermitage
1 Impasse des Mûriers
33700 MÉRIGNAC
Tél. : 05 57 92 29 60
Fax : 05 57 92 29 79
figeor@figeor.fr
www.figeor.fr

Société inscrite au tableau
de l'Ordre des experts
comptables Région Aquitaine
et à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
de Bordeaux.



SARL au capital de 1 040 000 €
RCS Bx 443 457 841
N° TVA Intracommunautaire
FR 08 443457841
SIRET 443 457 841 000 23
APE 6920Z

A. D. G. E. S. S. A.

**Association pour le Développement et la Gestion
des Equipements Sanitaires et Sociaux d'Aquitaine**

31, rue du Fils
33000 BORDEAUX

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

oo O oo

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association "A.D.G.E.S.S.A." tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, au regard des règles et principes comptables français, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants mentionnés dans la note « I – Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe :

En application des règlements comptables CRC 2002-10 et 2004-06, votre Association a été amenée à ventiler, entre structure et composants, les constructions figurant en immobilisations corporelles, et à calculer les dotations aux amortissements de la structure et des composants sur la base de leur durée d'utilisation.

Nous nous sommes assurés de la correcte application de ces règlements comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications des informations fournies aux membres de l'Association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MERIGNAC, le 17 mai 2010

Pour la SARL FIGEOR,
Bruno GAUTHIER
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2009				Exercice précédent 31/12/2008	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
<i>Immobilisations incorporelles</i>						
Frais d'établissement	-	-	-		-	
Frais de recherche et développement	195 367	9 779	185 588	0,4%	117 568	0,3%
Concession, brevets, droits similaires	248 837	196 215	52 622	0,1%	46 301	0,1%
Fonds commercial	241 182	36 010	205 172	0,4%	217 134	0,5%
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-		-	
<i>Immobilisations corporelles</i>						
Terrains	940 696	90 315	850 381	1,8%	858 343	2,0%
Constructions	47 771 310	15 058 303	32 713 007	69,7%	25 628 982	59,7%
Installations techniques, mat. & out. Industr	3 072 047	2 100 012	972 035	2,1%	671 239	1,6%
Autres immobilisations corporelles	4 925 317	2 634 096	2 291 221	4,9%	2 074 838	4,8%
Immobilisations en cours	708 361	-	708 361	1,5%	4 883 851	11,4%
Avances & acomptes sur immobilisations	-	-	-		-	
<i>Immobilisations financières</i>						
Participations	6 789	-	6 789	0,0%	837	0,0%
Créances rattachées à des participations	-	-	-		-	
Autres titres immobilisés	-	-	-		-	
Prêts	-	-	-		-	
Autres	14 449	-	14 449	0,0%	10 114	0,0%
Total I	58 124 354	20 124 731	37 999 625	81,0%	34 509 207	80,4%
COMPTES DE LIAISON						
Total II	-	-	-	0	-	0
ACTIF CIRCULANT						
<i>Stocks et en cours</i>						
Matières premières & approvisionnements	30 760	-	30 760	0,1%	27 200	0,1%
En cours de production de B & S	-	-	-		-	
Produits intermédiaires et finis	-	-	-		-	
Marchandises	-	-	-		-	
<i>Avances & acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-		-	
<i>Créances</i>						
Créances redevables et comptes rattachés	2 481 094	33 670	2 447 424	5,2%	2 191 462	5,1%
Fournisseurs débiteurs	17 038	-	17 038	0,0%	6 995	0,0%
Personnel	950	-	950	0,0%	850	0,0%
Etat taxe sur le chiffre d'affaires	66 331	-	66 331	0,1%	763 785	1,8%
Autres créances	1 791 889	-	1 791 889	3,8%	3 260 228	7,6%
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 107 997	-	1 107 997	2,4%	393 498	0,9%
<i>Disponibilités</i>	3 413 718	-	3 413 718	7,3%	1 715 401	4,0%
<i>Charges constatées d'avance</i>	38 022	-	38 022	0,1%	41 319	0,1%
Total III	8 947 799	33 670	8 914 129	19,0%	8 400 738	19,6%
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-		-	
Primes de remboursements des obligations	-	-	-		-	
Total IV	-	-	-	0	-	0
TOTAL ACTIF I + II + III + IV	67 072 153	20 158 401	46 913 751	100%	42 909 944	100%

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/2009		Exercice précédent 31/12/2008	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES				
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	7 855 782	16,7%	7 345 833	17,1%
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>	2 368 947	5,0%	2 472 077	5,8%
<u>Réserves</u>				
Excédents affectés à l'investissement	3 273 091	7,0%	3 022 719	7,0%
Réserves de compensation	238 530	0,5%	216 376	0,5%
Réserves de trésorerie	162 601	0,3%	162 601	0,4%
Autres réserves	1 185 425	-	1 125 505	-
<u>Report à nouveau</u>	2 285 545	-	1 557 357	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	248 569	0,5%	913 210	-
<i>Subventions d'investissement</i>	6 996 023	14,9%	7 314 924	17,0%
<u>Provisions réglementées</u>				
Provision pour réserve de trésorerie	378 021	0,8%	378 021	0,9%
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouv. immob.	3 639	0,0%	-	-
Réserves des plus-values nettes d'actifs	239 323	0,5%	215 378	0,5%
Total I	18 293 556	39,0%	17 531 857	40,9%
COMPTES DE LIAISON	Total II	-	0	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Total III	14 750	0,0%	80 395
FONDS DEDIES	Total IV	983 111	2,1%	91 150
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	19 003 318	40,5%	13 604 158	31,7%
Emprunts et dettes financières	3 266 714	7,0%	4 356 892	10,2%
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 023 226	2,2%	878 167	2,0%
Dettes fiscales et sociales	3 329 628	7,1%	2 981 052	6,9%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	416 829	0,9%	2 668 024	6,2%
Autres dettes	582 619	1,2%	717 796	1,7%
Produits constatés d'avance	-	-	452	0,0%
Total V	27 622 334	58,9%	25 206 541	58,7%
TOTAL PASSIF I + II + III + IV + V	46 913 751	100%	42 909 944	100%

(1) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques

1 550 000

2 963 437

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Exercice clos le 31/12/2009		Exercice précédent 31/12/2008		Variation	
	Total	%	Total	%	Variation	%
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et matières premières	-		-		-	N.S
Variation de stocks de marchandises	-		-		-	N.S
Achats autres approvisionnements	1 444 990	4,6%	1 376 775	5,1%	68 215	5,0%
Variation de stocks autres approv.	4 139	0,0%	3 993	0,0%	146	
Autres achats et charges externes	4 287 378	13,6%	3 500 777	13,0%	786 601	22,5%
Impôts et taxes assimilés	1 724 620	5,5%	1 530 018	5,7%	194 602	12,7%
Salaires et traitements	13 796 779	43,8%	12 206 889	45,5%	1 589 890	13,0%
Charges sociales	6 611 022	21,0%	5 802 471	21,6%	808 551	13,9%
Dotations aux amortissements :						
Sur immobilisations /amortissements	1 748 997	5,6%	1 554 374	5,8%	194 623	12,5%
Sur immobilisations / provisions	-		-		-	N.S
Dotations aux provisions sur actif circulant	26 670	0,1%	21 246	0,1%	5 424	25,5%
Dotations aux provisions pour risques & charges	-		18 000	0,1%	18 000	0,0%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	985 401	3,1%	124 094	0,5%	861 307	694,1%
Autres charges	31 588	0,1%	36 211	0,1%	4 623	-12,8%
TOTAL I	30 661 584	97,4%	26 174 848	97,5%	4 486 736	17,1%
Quote part de résultat sur opérations commune	-		-		-	
Charges financières						
Dotations financières aux amort. et provisions	-		-		-	N.S
Intérêts & charges assimilés	653 099	2,1%	354 168	1,3%	298 931	84,4%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-		1 412	0,0%	1 412	0,0%
TOTAL II	653 099	2,1%	355 580	1,3%	297 519	83,7%
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	101 714	0,3%	86 100	0,3%	15 614	18,1%
Sur opérations en capital	43 352	0,1%	222 524	0,8%	179 172	-80,5%
Dotations aux amortissements et provisions	28 921	0,1%	13 568	0,1%	15 353	
TOTAL III	173 987	0,6%	322 192	1,2%	148 205	
TOTAL CHARGES (I + II + III)	31 488 671	100,0%	26 852 622	100,0%	4 636 049	17,3%
EXCEDENT = résultat créditeur	248 569		-			
TOTAL GENERAL	31 737 240	100,8%	26 852 622	100,0%	4 884 618	18,2%

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	Exercice clos le 31/12/2009		Exercice précédent 31/12/2008		Variation	
	Total	%	Total	%	Variation	%
	Produits d'exploitation					
<u>Produits d'exploitation</u>						
Ventes de marchandises	-		-		-	N.S
Production vendue de biens	164 977	0,5%	158 077	0,6%	6 900	4,4%
Prestations de services					-	N.S
Sous-total A	164 977		158 077		6 900	
<u>Autres produits d'exploitation</u>						
Production stockée ou déstockage de production	-		-		-	N.S
Production immobilisée					-	N.S
Dotations et produits de tarification	29 861 820	94,8%	24 471 199	91,1%	5 390 621	22,0%
Subventions d'exploitation et participations	591 665	1,9%	602 502	2,2%	10 837	-1,8%
Reprise sur amortissements et provisions et transferts de charges	216 256	0,7%	101 981	0,4%	114 275	112,1%
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	-		-		-	N.S
Autres produits	388 022	1,2%	255 559	1,0%	132 463	51,8%
Sous-total B	31 057 763	98,6%	25 431 241	94,7%	5 626 522	22,1%
TOTAL I	31 222 740	99,2%	25 589 318	95,3%	5 633 422	22,0%
<u>Quote part de résultat sur opérations</u>	-		-		-	N.S
<u>Produits financiers</u>						
De participations et des immobilisations financières	-		-		-	N.S
D'autres valeurs mobilières et créances d'actifs	-		-		-	N.S
Autres intérêts et produits assimilés	1 046	0,0%	1 208	0,0%	162	-13,4%
Reprises sur provisions et transferts de charges	-		-		-	N.S
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	17 262		34 299		17 037	-49,7%
TOTAL II	18 308	0,1%	35 507	0,1%	17 199	
<u>Produits exceptionnels</u>						
Sur opérations de gestion	95 251	0,3%	124 702	0,5%	29 451	-23,6%
Sur opérations en capital	303 651	1,0%	189 886	0,7%	113 765	59,9%
Report des ressources non utilisées s/ exercices	95 471	0,3%	-		95 471	
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 819	0,0%	-		1 819	
TOTAL III	496 192	1,6%	314 588	1,2%	181 604	
TOTAL PRODUITS (I + II + III)	31 737 240	100,8%	25 939 412	96,6%	5 797 828	22,4%
DEFICIT = résultat débiteur	-		913 210	3,4%	913 210	0,0%
TOTAL GENERAL	31 737 240	100,8%	26 852 622	100,0%	4 884 618	18,2%

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

ADGESSA CONSOLIDE
Etats financiers au 31 décembre 2009 (en Euros)

ANNEXE

	<u>Pages</u>
Faits majeurs de l'exercice	A - 1
Historique et présentation	A - 1
Principes, règles et méthodes comptables	A - 2
Notes sur le bilan actif	A - 3
Notes sur le bilan passif	A - 4
Informations relatives au compte de résultat	A - 5
Sections d'investissement	A - 6
Etat détaillé des biens reçus en crédit-bail	A - 7
Etat détaillé du personnel	A - 7
Engagements financiers et autres informations	A - 8

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association. Ils regroupent les comptes administratifs des 15 structures dont l'association assure la gestion :

- Maison de retraite Notre Dame de Bonne Espérance à Bordeaux (33),
- Maison de retraite du Bon Pasteur à Saint-Brice (33),
- Maison de retraite Saint-Joseph à Port-Ste-Foy (24),
- Maison de retraite Saint-Léon à Mazères-Lezons (64),
- Maison de retraite du Grand Bon Pasteur à Bordeaux (33),
- Maison de retraite François Henri à Pau (64),
- Maison de retraite Saint Jean à Buglose (40),
- Maison de retraite Bossège à St Laurent du Médoc (33),
- Maison de retraite Bernède à Pomarez (40),
- Maison de retraite Le Berceau (40),
- Maison de retraite Bois Gramond (33),
- Foyer Jenny Lepreux à Mérignac (33),
- Foyer du Bon Pasteur à Saint-Brice (33),
- SAVS du Bon Pasteur à Saint-Brice (33),
- MECS Ermitage Lamourous au Pian-Médoc (33),

ainsi que les comptes du siège social et de l'association.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

1) Courant février 2008, a démarré la construction de l'EHPAD du BOIS GRAMOND à Eysines. D'une durée de 18 mois, les travaux se sont achevés comme prévu en juin 2009 et l'ouverture pour l'accueil des premiers résidents s'est faite en août 2009. Cet EHPAD comprend 89 places, dont 14 en unité Alzheimer.

HISTORIQUE ET PRESENTATION :

L'ADGESSA (Association pour le Développement et la Gestion des Equipements Sanitaires et Sociaux d'Aquitaine) a été créée et déclarée le 21 juillet 1981 à la Préfecture de la Gironde. Elle a pour but :

- d'aider les associations et congrégations gestionnaires adhérentes, à faire face à l'évolution des oeuvres qu'elles administrent,

- de prendre le relais de tout organisme oeuvrant dans le secteur sanitaire, social et médico-social qui ne pourrait continuer à assurer la gestion des établissements ou services qu'il a en charge,

- de participer à toute action tendant au développement des équipements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'à toute opération immobilière s'y rattachant.

En 1982, l'ADGESSA a d'abord repris la gestion de l'Ermitage Lamourous. En 1986, ont suivi la maison de retraite St Joseph, la maison de retraite Notre Dame de Bonne Espérance et le foyer Jenny Lepreux.

En 1994, la troisième maison de retraite Saint-Léon fait son entrée. Puis, en 1997 l'association reprend les deux établissements du Bon Pasteur : la maison de retraite et le foyer pour handicapés, gérés auparavant par la Congrégation des Soeurs de Sainte-Marthe.

Le 6 décembre 2002, la Congrégation des Soeurs de Sainte-Marthe nous confient en gestion leur quatrième établissement : la maison de retraite du Grand Bon Pasteur.

Après le transfert de l'habilitation accordée par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, l'Association Diocésaine de Bayonne nous confie en gestion la maison de retraite François Henri à Pau à compter du 1er août 2003.

Puis, l'Association Diocésaine d'Aire sur Adour et Dax nous confie la gestion de la maison de retraite Saint Jean à Buglose à compter du 1er janvier 2004.

En novembre 2004 après sollicitation du Conseil Général et de la DDASS de la Gironde, pour la première fois de son histoire, l'association rachète le fonds de commerce et l'immobilier (terrain+bâtiment) de la Résidence Bossège à Saint Laurent du Médoc.

L'avant dernier établissement repris en gestion au 1er janvier 2006 est la maison de retraite Bernède à Pomarez, après accord du Conseil Général des Landes et de l'Association Essor Pomarezien ancien gestionnaire.

Le troisième dans le département des Landes, concerne la reprise en gestion de la maison de retraite du Berceau au 1er janvier 2007.

Enfin, en août 2009, le premier établissement créé par l'Association a ouvert ses portes à Eysines : EHPAD du Bois Gramond.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions particulières résultant :

* de l'arrêté du 19 décembre 2008 relatif au plan comptable M22, qui se substitue à l'arrêté du 14 novembre 2003 remplaçant l'instruction n° 87,67 du 16 mars 1987 communément appelée M21 bis, relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux (pris en application du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003).

* de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22.

* des règlements n° 99-01 et 99-03 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologués par arrêté du 8 avril 1999.

* de l'avis du Conseil National de la Comptabilité en date du 17 décembre 1998 relatif au plan comptable des associations et fondations.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

* *amortissements* : les biens sont amortis selon le mode linéaire à partir de leur date d'acquisition sur leur durée normale d'utilisation pour le siège et à partir du 1er janvier de l'année qui suit la date d'acquisition pour tous les établissements. Les travaux de rénovation, humanisation ou réhabilitation, ou bien les opérations d'acquisition d'immeubles sont amortis selon le mode progressif (uniquement pour les comptes administratifs) sur la durée des emprunts souscrits pour le financement de ses opérations : la dotation aux amortissements est égale au montant du remboursement en capital des emprunts souscrits. Pour deux établissements : les maisons de retraites St Léon et François Henri, une partie des constructions qui ont fait l'objet d'un apport en fonds propres pour leur financement, sont amorties par diminution de ces fonds propres. Cette dotation aux amortissements n'est pas financée par le prix de journée.

* *provision pour congés payés* : la méthode de valorisation est individualisée et basée sur la règle du 26ème. Pour l'ensemble des établissements, la provision pour congés payés est comptabilisée sur les comptes consolidés pour un montant de 1 460 487 € (débit du compte 106869 par le crédit des comptes 428200 et 438200). Depuis 2007, la variation de la provision pour congés payés a été comptabilisée en charges (641200 et 645200) dans les comptes consolidés pour un montant de 118 142 €.

* *provision pour risques et charges* : sur l'exercice 2009, l'ensemble des provisions pour risques et charges ont été reprises. L'évolution des dotations et des reprises est détaillée dans le tableau de la page A - 4 (5). Les autres provisions ne concernent que des autres charges (provision pour départ à la retraite).

* *subvention d'investissement* : conformément à l'avis du CNC du 17 juillet 1985 et au règlement n°99-01 du CRC, ces subventions, qu'elles soient affectées en compte 1026 ou 131, sont reprises au résultat par le compte 777, au rythme de l'amortissement des biens financés. Seul figure au bilan le montant net des subventions d'investissement non inscrites au compte de résultat.

* *fonds dédiés RTT* : selon l'article 3 du règlement n°99-01, les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Depuis la mise en place des 35 heures à l'ADGESSA, au 1er février 2000, pour chaque établissement, les fonds dédiés RTT sont alimentés par les ressources suivantes : gel de la valeur du point et de l'ancienneté, dotation accordée par les financeurs, allègements de charges sociales de sécurité sociale et aides de l'état (lois Aubry I et II et Fillon). Le coût total des embauches réalisées dans le cadre du passage aux 35 heures (salaires brut + charges sociales et fiscales) vient en diminution des ressources comptabilisées au crédit de ce compte. Sur la durée de 5 ans, le plan de financement des 35 heures doit s'équilibrer. Ainsi, pendant les cinq premières années, le passage à 35 heures n'a aucune incidence sur les résultats de l'association et des établissements. Voir tableau résumé en annexe A - 4(4).

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Seul l'Ermitage Lamourous s'est vu refusé le traitement en fonds dédiés : le coût des embauches diminué des aides est directement pris en charge dans le budget prévisionnel et au compte administratif. Au 31/12/2005, l'ensemble des écritures étaient closes, les demandes d'affectation des soldes ont été faites auprès des tutelles.

Le traitement comptable en fonds dédiés du passage aux 35 heures s'est terminé le 31 janvier 2005. L'affectation du solde du compte dans chaque établissement a fait l'objet d'une proposition dans les comptes administratifs 2006 en fonction des résultats de chacun, pour validation par les autorités de tutelle. Seuls 4 établissements ont vu leur compte soldé par les services de tutelles au cours de l'année 2007, 1 en 2008, quatre autres sont reportés. Dans cette attente, les fonds dédiés ont été considérés comme des réserves transférées en report à nouveau négatif en 2008 car le solde est débiteur. Pour 2009, l'ensemble des comptes est soldé dans les établissements soit par apurement par des excédents antérieurs, soit par intégration au compte administratif 2009.

Dans le cadre de l'application du principe de convergence progressive vers les normes européennes et normes internationales d'information financière (IFRS), retenu par la France, deux règlements du Comité de réglementation comptable (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) viennent modifier le plan comptable général (PCG). Notre association étant soumise à l'obligation de certification de nos comptes annuels consolidés par un commissaire aux comptes est concernée par cette nouvelle réglementation comptable.

Les deux règlements CRC concernent :

- la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs,
- le principe de la ventilation des immobilisations corporelles par composants et les dépenses de gros entretien et grandes révisions.

Les retraitements opérés sont les suivants :

- les charges à répartir ont été annulées en 2005 dans les comptes consolidés.

- la décomposition des immobilisations a été calculée sur les constructions selon la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables au 1er/01/2005. L'impact du calcul sur les nouvelles dotations aux amortissements à partir des valeurs nettes comptables sur la durée résiduelle, en fonction d'une répartition des composants d'après un référentiel fourni par le cabinet d'étude et d'ingénierie de l'Association, est inclus dans les comptes consolidés. Les règlements comptables ont été également appliqués aux acquisitions (construction et aménagements réalisés depuis 2005). L'impact sur les comptes consolidés est une majoration de la dotation aux amortissements de 31 928,63 €.

- une évaluation des terrains a été réalisée et intégrée dans les comptes annuels pour les établissements dont l'Association est propriétaire des immeubles (Saint Léon, Bossège et Lamourous pour la structure La Passerelle à Eysines).

Rémunération des dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants et salariés de l'association s'élèvent à 145 771 € brut.

Charges de commissaires aux comptes (décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008) :

Les charges relatives au commissaire aux comptes apparaissant dans le compte de résultat pour 27 747,20 € TTC et concernent exclusivement la mission de contrôle légal des comptes.

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

II - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**IMMOBILISATIONS**

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	AUGMENTAT°	DIMINUTIONS		Valeur brute en fin d'exercice
		Acquisitions - Apports - Virement	Virement de poste à poste	Cession / Mise au rebut	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de recherche	123 230,26 €	72 136,76 €	- €	- €	195 367,02 €
Logiciels	220 103,95 €	29 853,71 €	- €	1 120,91 €	248 836,75 €
Fonds de commerce	241 181,74 €	- €	- €	- €	241 181,74 €
<i>Total I</i>	584 515,95 €	101 990,47 €	- €	1 120,91 €	685 385,51 €
CORPORELLES					
Terrains	940 696,12 €	- €	- €	- €	940 696,12 €
Constructions sur sol propre	15 264 037,91 €	8 431 243,40 €	- €	6 927,81 €	23 688 353,50 €
Constructions sur sol d'autrui	23 661 223,97 €	20 128,71 €	- €	40 151,30 €	23 641 201,38 €
Constructions IGAA	318 111,09 €	19 120,65 €	- €	- €	337 231,74 €
<i>Charges à répartir et à étaler (IFRS) Voir A - 3</i>	<i>104 522,94 €</i>				<i>104 522,94 €</i>
Installations techn. Mat. Ind. Out.	2 653 553,42 €	444 609,09 €	- €	26 115,37 €	3 072 047,14 €
Installations générales, agencements	2 538 615,51 €	128 254,03 €	- €	10 203,87 €	2 656 665,67 €
Matériel de transport	361 959,75 €	27 314,92 €	- €	25 390,06 €	363 884,61 €
Matériel de bureau et informatique	383 166,79 €	57 467,36 €	- €	28 579,26 €	412 054,89 €
Mobilier	1 181 719,86 €	310 991,90 €	- €	- €	1 492 711,76 €
Immobilisations en cours	4 883 851,34 €	258 745,02 €	4 434 234,88 €	- €	708 361,48 €
<i>Total II</i>	52 291 458,70 €	9 697 875,08 €	4 434 234,88 €	137 367,67 €	57 417 731,23 €
FINANCIERES					
Prêts	- €	- €	- €	- €	- €
Autres	10 950,19 €	10 489,00 €	- €	202,00 €	21 237,19 €
<i>Total III</i>	10 950,19 €	10 489,00 €	- €	202,00 €	21 237,19 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	52 886 924,84 €	9 810 354,55 €	4 434 234,88 €	138 690,58 €	58 124 353,93 €

A M O R T I S S E M E N T S

Rubriques	Montant en début d'exercice + amort. IFRS	DOTATIONS	REPRISES		Montant en fin d'exercice
		Acquisitions - Apports - Virement - Amort. IFRS	Virement de poste à poste + amort. IFRS	Cession / Mise au rebut	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement	5 662,64 €	4 116,81 €	- €	- €	9 779,45 €
Logiciels	173 803,13 €	23 532,73 €	- €	1 120,91 €	196 214,95 €
Fonds de commerce	24 047,84 €	11 962,63 €	- €	- €	36 010,47 €
<i>Total I</i>	203 513,61 €	39 612,17 €	- €	1 120,91 €	242 004,87 €
CORPORELLES					
Terrains	82 352,72 €	7 962,57 €	- €	- €	90 315,29 €
Constructions sur sol propre	6 708 139,81 €	585 400,93 €	17 323,32 €	- €	7 276 217,42 €
Constructions sur sol d'autrui	6 747 825,85 €	802 582,07 €	41 553,49 €	- €	7 508 854,43 €
Constructions IGAA	262 940,19 €	10 290,98 €	- €	- €	273 231,17 €
Installations techn. Mat. Ind. Out.	1 982 314,15 €	143 241,29 €	- €	25 543,74 €	2 100 011,70 €
Installations générales, agencements	1 265 193,27 €	160 285,03 €	7 816,84 €	10 203,87 €	1 407 457,59 €
Matériel de transport	264 354,76 €	30 451,13 €	- €	18 607,13 €	276 198,76 €
Matériel de bureau et informatique	260 730,54 €	44 445,69 €	- €	28 498,86 €	276 677,37 €
Mobilier	600 353,00 €	73 409,52 €	- €	- €	673 762,52 €
<i>Total II</i>	18 174 204,29 €	1 858 069,21 €	66 693,65 €	82 853,60 €	19 882 726,25 €
TOTAL GENERAL (I + II)	18 377 717,90 €	1 897 681,38 €	66 693,65 €	83 974,51 €	20 124 731,12 €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

II - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**VENTILATION DES DOTATIONS**

Rubriques	Linéaires	Dégressives	Progressives	IFRS	Dérogatoires (en - des fonds propres)
INCORPORELLES					
Frais d'établissement	4 116,81 €				
Logiciels	23 532,73 €				
Fonds de commerce	- €		11 962,63 €		
<i>Total I</i>	27 649,54 €	- €	11 962,63 €	- €	- €
CORPORELLES					
Terrains	7 962,57 €				
Constructions sur sol propre	307 398,47 €		168 017,38 €	60 979,28 €	49 005,80 €
Constructions sur sol d'autrui	5 982,35 €		671 464,92 €	22 004,80 €	103 130,00 €
Constructions IGAA	10 290,98 €				
Installations techn. Mat. Ind. Out.	143 241,29 €		- €		
Installations générales, agencements	153 343,62 €		6 941,41 €		
Matériel de transport	30 451,13 €				
Matériel de bureau et informatique	44 445,69 €				
Mobilier	73 409,52 €				
<i>Total II</i>	776 525,62 €	- €	846 423,71 €	82 984,08 €	152 135,80 €
TOTAL GENERAL (I + II)	804 175,16 €	- €	858 386,34 €	82 984,08 €	152 135,80 €

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (soldé en consolidé)

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Dotations (transférées en dot. s/immob.)	Fin d'exercice
VNC des anciens bâtiments détruits (rénovation 1999)				
- Maison de retraite du Bon Pasteur	70 415,47 €		4 400,96 €	66 014,51 €
- Foyer du Bon Pasteur	17 603,87 €		1 100,24 €	16 503,63 €
				- €
				- €
TOTAL GENERAL	88 019,34 €	- €	5 501,20 €	82 518,14 €

ETAT DES CREANCES A PLUS OU MOINS D'UN AN

Rubriques	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Prêts		- €	
Autres immobilisations financières	21 237,19 €	21 237,19 €	
Fournisseurs rabais remises ristournes	17 038,30 €	17 038,30 €	
Clients douteux ou litigieux	53 341,79 €	53 341,79 €	
Créances usagers et organismes payeurs	2 427 752,66 €	2 427 752,66 €	
Personnel et comptes rattachés	974,00 €	974,00 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 388,67 €	4 388,67 €	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	75 002,04 €	75 002,04 €	
Débiteurs divers	521 091,25 €	521 091,25 €	
Charges constatées d'avance	38 022,02 €	38 022,02 €	
TOTAL GENERAL	3 158 847,92 €	3 158 847,92 €	- €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**ETAT DES FONDS ASSOCIATIFS****3.1 FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE**

La gestion des établissements a été confiée à l'ADGESSA par des Congrégations religieuses et des Associations diocésaines. Des conventions ont été signées avec ces dernières. Elles prévoient la mise à disposition des terrains et des immeubles, ainsi que l'apport de certains matériels. Au terme des conventions, l'ensemble des patrimoines respectifs seront repris par les Congrégations et les Diocèses en l'état.

Cette dernière disposition est exprimée dans le bilan par l'inscription des valeurs des "patrimoines intégrés" dans le compte **103000 "Fonds associatif avec droit de reprise"**.

<u>Signataires des conventions</u>	<u>Etablissement concerné</u>	<u>Date signature</u>	<u>Valeur du patrimoine intégré</u>
Congrégation des Soeurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde au Dorat (94 - Villiers s/Marne)	Ermitage LAMOUREOUS	31/mars/1982	30 489,80 €
Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe (24 - Trélissac)	Maison de retraite SAINT-JOSEPH	1/janv/1986	233 017,72 €
Congrégation des Sœurs du Saint-Cœur de Marie (12 - Rodez)	Maison de retraite NDBE	1/mai/1986	55 612,38 €
Congrégation des Bénédictins de l'Abbaye de Belloc (64 - Urt)	Maison de retraite SAINT-LEON	1/janv/1995	1 292 441,65 €
Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe (24 - Trélissac)	Maison de retraite et Foyer du BON PASTEUR	1/janv/1997	81 884,10 €
Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe (24 - Trélissac)	Maison de retraite du GRAND BON PASTEUR	7/déc/2002	205 043,93 €
Association Diocésaine de Bayonne (64)	Maison de retraite FRANCOIS HENRI	1/août/2003	170 172,22 €
Association Essor Pomarézien (40)	Maison de retraite BERNEDE	1/janv/2006	300 285,19 €
TOTAL =			2 368 946,99 €

3.2 FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE

<u>Etablissements</u>	<u>102100 Valeur du patrimoine intégré</u>	<u>102500 Legs et donation</u>	<u>102600 Fonds associatif - subvention d'investissement</u>	<u>Total</u>
Siège social	6 879,41 €			6 879,41 €
Maison de retraite NDBE		235 705,36 €	1 537 631,28 €	1 773 336,64 €
Maison de retraite Saint Joseph		54 528,89 €	1 075 142,12 €	1 129 671,01 €
Maison de retraite Saint Léon		318 441,83 €		318 441,83 €
Maison de retraite du Bon Pasteur		24 908,33 €	362 904,87 €	387 813,20 €
Maison de retraite du Grand Bon Pasteur			1 281 391,87 €	1 281 391,87 €
Maison de retraite François Henri			513 969,86 €	513 969,86 €
Maison de retraite Saint Jean	46 256,46 €			46 256,46 €
Maison de retraite Bossège		2 142,00 €		2 142,00 €
Maison de retraite Le Berceau	560 343,30 €			560 343,30 €
Maison de retraite Bois Gramond			781 110,00 €	781 110,00 €
Foyer du Bon Pasteur		14 466,73 €	40 322,69 €	54 789,42 €
Foyer Jenny Lepreux		196 555,38 €	452 778,60 €	649 333,98 €
Ermitage Lamourous			350 303,39 €	350 303,39 €
Total	613 479,17 €	846 748,52 €	6 395 554,68 €	7 855 782,37 €

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**ETAT DES FONDS ASSOCIATIFS****3.3 FONDS ASSOCIATIFS - RESERVES**

Etablissements	106820 Excédents affectés à l'investissement	106850 Réserves de trésorerie	106860 Réserves de compensation	106880 Autres réserves	Total
Siège social + Association	53 881,37 €			53 384,88 €	107 266,25 €
Maison de retraite NDBE	427 227,95 €	16 745,35 €	22 185,77 €		466 159,07 €
Maison de retraite Saint Joseph	154 830,21 €	16 488,59 €			171 318,80 €
Maison de retraite Saint Léon	91 306,91 €	37 712,56 €			129 019,47 €
Maison de retraite Bon Pasteur	238 729,09 €	23 000,00 €	71 498,20 €		333 227,29 €
Maison de retraite Grand Bon Pasteur	213 632,17 €		22 413,55 €		236 045,72 €
Maison de retraite François Henri	35 933,44 €	3 458,41 €	5 358,21 €		44 750,06 €
Maison de retraite Saint Jean	19 532,58 €		3 707,45 €	31 377,24 €	54 617,27 €
Maison de retraite Bossège				13 371,12 €	13 371,12 €
Maison de retraite Bernède			21 218,09 €	55 787,00 €	77 005,09 €
Foyer du Bon Pasteur	132 951,85 €		32 349,53 €		165 301,38 €
Foyer Jenny Lepreux	605 042,40 €	12 000,00 €	59 798,75 €		676 841,15 €
Ermitage Lamourous	1 300 022,90 €	53 196,52 €			1 353 219,42 €
Total	3 273 090,87 €	162 601,43 €	238 529,55 €	153 920,24 €	3 828 142,09 €

3.4 AUTRES FONDS ASSOCIATIFS - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Etablissements	Subventions d'investissement renouvelables nettes début	Subventions perçues au cours de l'exercice	Reprise subventions inscrites au compte de résultat	Total subventions nettes fin exercice
Siège social	10 500,00 €		10 500,00 €	- €
Maison de retraite NDBE	9 422,54 €		1 570,42 €	7 852,12 €
Maison de retraite Saint Joseph	7 304,63 €		2 199,64 €	5 104,99 €
Maison de retraite Saint Léon	23 893,87 €		3 124,49 €	20 769,38 €
Maison de retraite du Bon Pasteur	1 985,48 €		1 985,48 €	- €
Maison de retraite Grand Bon Pasteur	3 082 235,12 €		103 811,13 €	2 978 423,99 €
Maison de retraite François Henri	84 146,25 €		2 310,12 €	81 836,13 €
Maison de retraite Saint Jean	2 617,62 €		895,76 €	1 721,86 €
Maison de retraite Bossège	1 717,73 €		572,57 €	1 145,16 €
Maison de retraite Bernède	11 250,00 €		3 750,00 €	7 500,00 €
Maison de retraite Le Berceau	54 719,95 €	5 027,00 €	11 190,89 €	48 556,06 €
Maison de retraite Bois Gramond	2 807 942,00 €	8 428,00 €		2 816 370,00 €
Ermitage Lamourous	1 217 189,20 €		190 445,94 €	1 026 743,26 €
Total	7 314 924,39 €	13 455,00 €	332 356,44 €	6 996 022,95 €

3.4 AUTRES FONDS ASSOCIATIFS - PROVISIONS REGLEMENTEES

Etablissements	141000 Réserve de trésorerie	142000 Renouvellement des immobilisations	148600 Différence sur réalisation d'éléments d'actifs	Total
Siège social			1 920,82 €	1 920,82 €
Maison de retraite NDBE	54 302,01 €		59 354,10 €	113 656,11 €
Maison de retraite Saint Joseph			3 723,00 €	3 723,00 €
Maison de retraite Saint Léon			2 812,51 €	2 812,51 €
Maison de retraite Bon Pasteur	41 015,79 €		5 261,52 €	46 277,31 €
Maison de retraite Grand Bon Pasteur	53 210,47 €			53 210,47 €
Maison de retraite François Henri	41 340,85 €		54 393,62 €	95 734,47 €
Maison de retraite Saint Jean			5 478,64 €	5 478,64 €
Maison de retraite Bernède		3 639,00 €	1 684,04 €	5 323,04 €
Maison de retraite Le Berceau			26 174,79 €	26 174,79 €
Foyer du Bon Pasteur	27 343,86 €		2 488,17 €	29 832,03 €
Foyer Jenny Lepreux			2 200,00 €	2 200,00 €
Ermitage Lamourous	160 808,50 €		73 831,34 €	234 639,84 €
Total	378 021,48 €	3 639,00 €	239 322,55 €	620 983,03 €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**ETAT DE SUIVI DES RESULTATS**

Conformément au PCG de 1999, les résultats des années précédentes en instance d'affectation et repris en N + 2 par les instances de contrôle ont été comptabilisés dans le compte 115000 "Résultat sous le contrôle des tiers financeurs".

Les résultats présentés dans le compte 120000 "Résultat de l'exercice" sont donc établis avant reprise du résultat de la gestion conventionnée de l'année N - 2.

Etablissements	115000 Résultats sous le contrôle des financeurs	120000 Résultats de l'exercice			Total
		Résultat section soins	Résultat sections hébergement + dépendance	Total	
Siège social + Association	18 063,65 €		- 27 022,65 €	- 27 022,65 €	- 8 959,00 €
Maison de retraite NDBE	29 621,80 €	11 310,06 €	11 090,25 €	22 400,31 €	52 022,11 €
Maison de retraite Saint Joseph	- 280 817,81 €	99 674,18 €	- 75 898,86 €	23 775,32 €	- 257 042,49 €
Maison de retraite Saint Léon	- 420 671,84 €	29 537,05 €	36 935,67 €	66 472,72 €	- 354 199,12 €
Maison de retraite Bon Pasteur	11 881,25 €	12 338,75 €	33 338,57 €	45 677,32 €	57 558,57 €
Maison de retraite Grand Bon Pasteur	- 388 447,97 €	212 208,67 €	85 919,31 €	298 127,98 €	- 90 319,99 €
Maison de retraite François Henri	- 48 313,82 €	8 306,06 €	- 28 392,61 €	- 20 086,55 €	- 68 400,37 €
Maison de retraite Saint Jean	- 16 044,90 €	12 007,06 €	- 4 134,17 €	- 16 141,23 €	- 32 186,13 €
Maison de retraite Bossège	- 225 905,02 €	32 384,93 €	- 6 939,02 €	- 39 323,95 €	- 265 228,97 €
Maison de retraite Bernède	- 149 506,19 €	12 351,98 €	17 819,55 €	30 171,53 €	- 119 334,66 €
Maison de retraite Le Berceau	- 470 749,22 €	63 069,23 €	164 986,29 €	228 055,52 €	- 242 693,70 €
Maison de retraite du Bois Gramond		33 584,58 €	29 016,35 €	62 600,93 €	62 600,93 €
Foyer du Bon Pasteur	56 350,37 €		9 179,60 €	9 179,60 €	65 529,97 €
SAVS du Bon Pasteur			- 9 535,59 €	- 9 535,59 €	- 9 535,59 €
Foyer Jenny Lepreux	30 137,92 €		21 801,11 €	21 801,11 €	51 939,03 €
Ermitage Lamourous	- 132 703,84 €		- 198 022,11 €	- 198 022,11 €	- 330 725,95 €
Total	- 1 987 105,62 €	437 988,57 €	60 141,69 €	498 130,26 €	- 1 488 975,36 €

RESULTATS DE LA GESTION CONVENTIONNEE APRES REPRISE DU RESULTAT N - 2

Etablissements	Résultat global de l'exercice N	Résultat N - 2 après contrôle des tiers financeurs	Total = résultat corrigé à affecter en N + 2
Siege social	- 25 784,12 €	10 000,00 €	- 15 784,12 €
Maison de retraite NDBE	22 400,31 €	- 14 344,77 €	8 055,54 €
Maison de retraite Saint Joseph	23 775,32 €	- 121 209,36 €	- 97 434,04 €
Maison de retraite Saint Léon	66 472,72 €	- 113 463,25 €	- 46 990,53 €
Maison de retraite Bon Pasteur	45 677,32 €	- €	45 677,32 €
Maison de retraite Grand Bon Pasteur	298 127,98 €	- 62 677,97 €	235 450,01 €
Maison de retraite François Henri	- 20 086,55 €	- 15 043,09 €	- 35 129,64 €
Maison de retraite Saint Jean	- 16 141,23 €	- 10 749,64 €	- 26 890,87 €
Maison de retraite Bossège	- 39 323,95 €	- 42 332,00 €	- 81 655,95 €
Maison de retraite Bernède	30 171,53 €	- 74 250,35 €	- 44 078,82 €
Maison de retraite Le Berceau	228 055,52 €	- 254 978,27 €	- 26 922,75 €
Maison de retraite du Bois Gramond	62 600,93 €	- €	62 600,93 €
Foyer du Bon Pasteur	9 179,60 €	- €	9 179,60 €
SAVS du Bon Pasteur	- 9 535,59 €	5 306,58 €	- 4 229,01 €
Foyer Jenny Lepreux	21 801,11 €	23 000,00 €	44 801,11 €
Ermitage Lamourous	- 198 022,11 €	45 403,68 €	- 152 618,43 €
Total	499 368,79 €	- 625 338,44 €	- 125 969,65 €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT CUMULE DES ETABLISSEMENT AU RESULTAT CONSOLIDE (après retraitements IFRS et provisions)**

Libellé des retraitements comptables	Incidences sur le résultat	
	Négatives	Positives
Résultat cumulé des établissements		498 130,26 €
<u>Modifications</u>		
Reprises provision pour risque prud'homal		42 000,00 €
Intérêts phases mobilisation postérieurs ouverture établissements	112 623,43 €	
IFRS amortissements régularisation sur invest. 2005	22 227,53 €	
IFRS amortissements régularisation sur invest. 2006	21 000,72 €	
IFRS amortissements régularisation sur invest. 2007		11 299,62 €
Variation provision congés à payer + charges sociales et fiscales	118 142,00 €	
Pénalité remboursement anticipé emprunt Crédit Agricole	28 867,00 €	
Total incidences négatives/positives	302 860,68 €	53 299,62 €

NOUVEAU RESULTAT CONSOLIDE APRES RETRAITEMENTS**RESULTAT EXCEDENTAIRE CONSOLIDE****248 569,20 €**

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Nature des provisions	Montant en début d'exercice	Augmentation et dotation de l'exercice	Diminution et reprise de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<u>151800 Autres provisions pour risques</u>				
Mdr Saint Léon / litige prud'hommal	12 000,00 €		12 000,00 €	- €
Mdr St Joseph / hausse charges convention tripartite	18 344,66 €		18 344,66 €	- €
Ermitage Lamourous prov. Litige prud'homal	30 000,00 €		30 000,00 €	- €
Sous-total 1	60 344,66 €	- €	60 344,66 €	- €
<u>157200 Provision pour grosses réparations</u>				
	NEANT			- €
				- €
Sous-total 2	- €	- €	- €	- €
<u>158800 Autres provisions pour charges</u>				
Foyer Jenny Lepreux / prov. départ à la retraite	17 550,00 €		2 800,00 €	14 750,00 €
FoyerBon Pasteur / excédent 2006 évaluation interne	2 500,00 €		2 500,00 €	- €
	- €			- €
Sous-total 3	20 050,00 €	- €	5 300,00 €	14 750,00 €
Total (1 + 2 + 3)	80 394,66 €	- €	65 644,66 €	14 750,00 €

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES ARTT*(Compte remonté en report à nouveau négatif au passif du bilan)*

Etablissements	Fonds à engager en début d'exercice (198100)	Utilisation au cours de l'exercice (789410)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689410)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (198100)
Siège social	- €			- €
Maison de retraite NDBE	- €			- €
Maison de retraite Saint Joseph	- 6 182,95 €	- 6 182,95 €		- €
Maison de retraite Saint Léon	- €			- €
Maison de retraite Bon Pasteur	- €			- €
Maison de retraite Grand Bon Pasteur	- 16 685,54 €	- 16 685,54 €		- €
Maison de retraite François Henri	- €			- €
Foyer + SAVS du Bon Pasteur	- 24 891,26 €	- 24 891,26 €		- €
Foyer Jenny Lepreux	14 815,30 €	14 815,30 €		- €
Total	- 32 944,45 €	- 32 944,45 €	- €	- €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

Rubriques	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an à - 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	19 003 318,74 €	730 791,13 €	3 333 995,59 €	14 938 532,02 €
Emprunts et dettes à moins d'1 an à l'origine		- €		
Emprunts et dettes financières divers (CRAMA)	1 081 688,89 €	106 442,04 €	330 951,21 €	644 295,64 €
Emprunts Congrégations / Diocèses / Caisses retraites	502 695,44 €	23 953,18 €	156 245,07 €	322 497,19 €
Dépôts et cautionnements reçus	126 013,70 €	126 013,70 €		
Intérêts courus	6 315,53 €	6 315,53 €		
Avances et acomptes reçus		- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 071 131,35 €	1 071 131,35 €		
Personnel et comptes rattachés	962 233,64 €	962 233,64 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 118 369,16 €	2 118 369,16 €		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	592 839,28 €	592 839,28 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	368 923,63 €	368 923,63 €		
Autres dettes	237 829,68 €	237 829,68 €		
Produit constatés d'avance		- €		
TOTAL GENERAL	26 071 359,04 €	6 344 842,32 €	3 821 191,87 €	15 905 324,85 €
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 144 409,00 €			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 468 285,41 €			

DETAIL DES EMPRUNTS PAR ETABLISSEMENT

Etablissements	Capital restant dû	1 an au plus	+ 1 an à - 5 ans	+ 5 ans
Maison de retraite NDBE	400 767,99 €	52 886,70 €	162 541,43 €	185 339,86 €
Maison de retraite Saint Joseph	56 711,64 €	19 329,03 €	37 382,61 €	- €
Maison de retraite Saint Léon	949 472,11 €	95 110,66 €	409 444,45 €	444 917,00 €
Maison de retraite et Foyer du Bon Pasteur	923 579,54 €	72 080,38 €	303 933,34 €	547 565,82 €
Maison de retraite du Grand Bon Pasteur	7 973 684,04 €	224 060,58 €	1 044 606,28 €	6 705 017,18 €
Maison de retraite François Henri (1)	368 581,87 €	21 020,66 €	77 721,43 €	269 839,78 €
Maison de retraite Bossège	1 088 597,21 €	80 116,52 €	237 667,37 €	770 813,32 €
Maison de retraite Saint Jean	14 187,84 €	1 897,94 €	8 386,51 €	3 903,39 €
Maison de retraite Bernède	- €			- €
Maison de retraite Le Berceau	236 141,83 €	85 107,64 €	147 509,42 €	3 524,77 €
Maison de retraite Bois Gramond	5 737 439,98 €	100 080,76 €	926 980,50 €	4 710 378,72 €
Foyer Jenny Lepreux	15 901,29 €	4 086,09 €	11 815,20 €	- €
Ermilage Lamourous	2 729 082,12 €	98 235,41 €	422 022,07 €	2 208 824,64 €
Siège	93 555,60 €	7 173,97 €	31 181,26 €	55 200,37 €
TOTAL GENERAL	20 587 703,06 €	861 186,34 €	3 821 191,87 €	15 905 324,85 €

(1) Les emprunts de la maison de retraite François Henri ont été contractés en 1981, 1983 et 1989 auprès du Diocèse de Bayonne. Ceux-ci sont sans intérêts et les durées de remboursement vont de 30 à 50 ans. Ces emprunts ont financé des travaux de mises aux normes et de sécurité. A la date de reprise en gestion de l'établissement en 2003, ces emprunts n'ont pas fait l'objet de confirmation par le Diocèse.

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT											
	Maisons de Retraite										
	NDBE	St Joseph	St Léon	Bon Pasteur	Grand Bon Pasteur	François Henri	Saint Jean	Bossège	Bernède	Le Berceau	Bois Gramond
Ventilation du chiffre d'affaires											
Prix de journée (héb.+ dép.)	2 160 853 €	2 165 692 €	1 520 647 €	1 045 446 €	2 295 733 €	971 183 €	753 376 €	767 729 €	1 364 072 €	2 026 627 €	669 711 €
Forfait soins	824 067 €	987 460 €	552 846 €	432 366 €	1 258 609 €	280 960 €	295 863 €	337 587 €	531 765 €	948 508 €	367 209 €
Dotation globale											
Total	2 984 920 €	3 153 152 €	2 073 493 €	1 477 812 €	3 554 342 €	1 252 143 €	1 049 239 €	1 105 316 €	1 895 837 €	2 975 135 €	1 036 920 €
Activité et prix de journée											
Nombre de journées réalisées	33 494	35 215	23 978	15 299	34 727	15 956	11 887	10 470	22 916	31 295	9 551
Nombre de places	93	99	66	42	101	44	33	30	65	87	89
Taux d'occupation	98,67%	97,45%	99,54%	99,80%	94,20%	99,35%	98,69%	95,62%	96,59%	98,55%	29,40%
PJ hébergement moyen	51,23 €	48,75 €	51,01 €	19,65 €	52,45 €	50,59 €	47,36 €	55,03 €	46,17 €	46,40 €	54,56 €
PJ dépendance GIR 1 / 2	20,32 €	17,42 €	16,62 €	19,65 €	16,57 €	21,47 €	24,87 €	22,48 €	19,36 €	28,08 €	17,91 €
PJ dépendance GIR 3 / 4	12,90 €	11,05 €	10,55 €	12,47 €	10,51 €	13,63 €	15,78 €	14,26 €	12,29 €	17,82 €	11,36 €
PJ dépendance GIR 5 / 6	5,47 €	4,69 €	4,48 €	5,29 €	4,46 €	5,78 €	6,70 €	6,05 €	5,21 €	7,56 €	4,82 €
	Foyers et SAVS			Siège	TOTAL CUMULE 2009	TOTAL CUMULE 2008	Variation en %				
	Lamourous	J. Lepreux	Bon Pasteur								
Ventilation du chiffre d'affaires											
Prix de journée	3 737 826 €	1 626 271 €	810 344 €		21 915 510 €	19 429 697 €	12,79%				
Forfait soins					6 817 240 €	4 991 789 €	36,57%				
Dotation globale	161 079 €		47 990 €		209 069 €	49 714 €	320,54%				
Total	3 898 905 €	1 626 271 €	858 334 €	- €	28 941 819 €	24 471 199 €	18,27%				
Activité et prix de journée											
Nombre de journées réalisées	23 073	12 560	9 989		290 410	267 461	8,58%				
Nombre de places	75	41	30		895	778	15,04%				
Taux d'occupation	84,28%	83,93%	91,22%		88,90%	94,19%	-5,62%				
PJ internat au 1er/01	162,00 €	122,61 €	81,60 €								
PJ accueil de jour au 1er/01		81,74 €									

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

V - SECTIONS D'INVESTISSEMENT**SECTION D'INVESTISSEMENT CUMULEE**Ressources

Fonds associatifs sans droit de reprise - valeur patrimoine intégré	988 695,32 €	
Fonds associatifs sans droit de reprise - subvention d'investissement	6 713 996,61 €	
Fonds associatifs sans droit de reprise - libéralités ayant le caractère d'apport	528 306,69 €	
Fonds associatifs - réserve pour projet associatif	104 171,88 €	
Fonds associatifs - excédents affectés à l'investissement	3 273 090,86 €	
Fonds associatifs - autres réserves	49 748,36 €	
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 993 730,84 €	
Subventions d'investissements renouvelables	6 996 022,99 €	
Provisions règlementées - différence sur réalisation d'éléments d'actifs	239 322,55 €	
Emprunts	20 357 175,23 €	
Intérêts courus	6 315,54 €	
Total des ressources		41 250 576,87 €

Emplois

Immobilisations brutes	57 884 187,10 €	
- amortissements	- 20 145 618,33 €	
Total des emplois		37 738 568,77 €
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2009	=	3 512 008,10 €
RAPPEL SOLDE AU 31 DECEMBRE 2008	=	2 736 053,70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR ETABLISSEMENT

	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Maison de retraite NDBE	7 898,75 €	201 137,63 €
Maison de retraite Saint Joseph	102 402,36 €	91 505,50 €
Maison de retraite du Bon Pasteur	68 027,05 €	120 306,91 €
Maison de retraite Saint Léon	241 870,84 €	178 573,44 €
Maison de retraite du Grand Bon Pasteur	1 348 429,80 €	1 722 905,58 €
Maison de retraite François Henri	38 628,10 €	10 569,43 €
Maison de retraite Saint Jean	29 812,97 €	42 915,01 €
Maison de retraite Bossège	17 265,11 €	- 6 888,96 €
Maison de retraite Bernède	50 837,86 €	71 909,38 €
Maison de retraite Le Berceau	155 072,54 €	145 168,07 €
Maison de retraite Bois Gramond		603 055,23 €
Foyer Jenny Lepreux	198 582,43 €	- 175 155,25 €
Foyer du Bon Pasteur	20 838,83 €	49 612,95 €
Ermitage Lamourous	382 723,55 €	373 456,09 €
Siège social + Association	73 663,51 €	82 937,09 €
Total	2 736 053,70 €	3 512 008,10 €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

VI - ETAT DETAILLE DES CREDITS-BAIL						
NATURE DU BIEN / ORGANISME FINANCIER	Date début	Durée	Valeur origine TTC	Annuités		Valeur de rachat
				Exercice	Restantes	
Mdr et Foyer Bon Pasteur / BNP Lease <i>Photocopieur/fax couleur</i>	04/12/2007	21 T	18 934,52 €	3 549,72 €	13 311,45 €	298,45 €
TOTAL			18 934,52 €	3 549,72 €	13 311,45 €	298,45 €

VII - ETAT DETAILLE DU PERSONNEL PRESENT AU 31/12/2009						
Etablissements	Effectif total	Hommes	Femmes	Temps plein	Temps partiel	ETP
Maison de retraite Notre Dame de Bonne Espérance	72	10	62	41	11,05	52,05
Maison de retraite Saint-Léon	54	5	49	29	8,46	37,46
Maison de retraite Saint-Joseph	79	9	70	48	13,70	61,70
Maison de retraite du Bon Pasteur	52	7	45	24	5,07	29,07
Maison de retraite du Grand Bon Pasteur	86	13	73	50	11,96	61,96
Maison de retraite François Henri	33	2	31	17	6,10	23,10
Maison de retraite Saint Jean	33	4	29	15	6,25	21,25
Maison de retraite Bossège	36	8	28	15	7,03	22,03
Maison de retraite Bernède	50	4	46	30	7,13	37,13
Maison de retraite Le Berceau	67	3	64	36	13,11	49,11
Maison de retraite Bois Gramond	54	4	50	37	6,29	43,29
Foyer Jenny Lepreux	43	5	38	18	9,55	27,55
Foyer et SAVS du Bon Pasteur	23		23	10	3,04	13,04
Ermitage Lamourous	97	22	75	65	8,94	73,94
Siège social	5	1	4	5	-	5,00
TOTAL	784	97	687	440	117,68	557,68

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

VIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs et donations :

NEANT

Garantie, cautions obtenues :

Pour les établissements St Joseph, NDBE, Jenny Lepreux, Bon Pasteur et Grand Bon Pasteur, les emprunts auprès de la BCME et du Crédit Agricole sont garantis par l'engagement du Conseil Général de Dordogne et de Gironde de la prise en charge des annuités dans le prix de journée.

L'emprunt réalisé auprès du Crédit Mutuel pour l'Ermitage Lamourous est garanti par l'engagement du Conseil Général de la Gironde de la prise en charge des annuités dans le prix de journée. Le second emprunt contracté auprès de la CDC pour les travaux de rénovation est garanti par le Conseil Général de la Gironde.

Pour l'acquisition de la Résidence Bossège, l'emprunt contracté auprès de Dexia est garanti par la caution de la mairie de St Laurent du Médoc à hauteur de 30%. La garantie du Conseil Général a été obtenue à hauteur de 70 %.

Les emprunts contractés auprès de DEXIA pour le financement de la réhabilitation/extension de la maison de retraite du Grand Bon Pasteur, et la création de l'EHPAD du Bois Gramond à Eysines sont garantis à 100 % par le Conseil Général de la Gironde.

Droit d'usage de locaux :

Mise à disposition gratuite des locaux du siège social.

Biens reçus en crédit-bail :

NEANT

Autorisation de découverts :

Néant mais la gestion de la trésorerie est centralisée au niveau du siège pour le placement financier des excédents et pour la couverture des découverts des établissements.

Deux lignes de trésorerie de préfinancement ont été ouvertes auprès de DEXIA dans l'attente du versement des fonds prévus au plan de financement de l'EHPAD du Bois Gramond (subvention du Conseil Général, subventions des caisses de retraite, prêt CRAMA).

ENGAGEMENTS DONNES

Garantie, avals et cautions données :

NEANT

Suretés réelles consenties (hypothèques, nantissements) :

Nantissement auprès de DEXIA des valeurs mobilières de placement pour un montant de 150K€ en garantie d'un emprunt de 300 K€ pour l'établissement Saint Léon en 2007. Les mains levées se font au fur et à mesure du remboursement de l'emprunt.

Redevances de crédit-bail :

Voir tableau page A - 7

Engagement en matière de retraites :

327 714 €

Calculs réalisés sur la base des CDI présents au 31 décembre de l'année en fonction des indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives 51 et 66, d'une table de mortalité, de taux d'actualisation (rotation du personnel, majoration des salaires, taux moyen charges sociales et fiscales de 57,60 %) et à partir du salaire moyen brut annuel.

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

NEANT

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Michel CHARPENTIER
Isabelle CHAUVE
Jean-Marie DESCOUENS
Bruno GAUTHIER
Florence RANOUX

Parc de l'Hermitage
1 Impasse des Mûriers
33700 MÉRIGNAC
Tél. : 05 57 92 29 60
Fax : 05 57 92 29 79
figeor@figeor.fr
www.figeor.fr

Société inscrite au tableau
de l'Ordre des experts
comptables Région Aquitaine
et à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
de Bordeaux.



SARL au capital de 1 040 000 €
RCS Bx 443 457 841
N° TVA Intracommunautaire
FR 08 443457841
SIRET 443 457 841 000 23
APE 6920Z

A. D. G. E. S. S. A.

**Association pour le Développement et la Gestion
des Equipements Sanitaires et Sociaux d'Aquitaine**

31, rue du Fils
33000 BORDEAUX

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

oo O oo

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à MERIGNAC, le 17 mai 2010

Pour la SARL FIGEOR,
Bruno GAUTHIER
Commissaire aux comptes